

Tournoi BAD' A'PORT

REGLEMENT PARTICULIER

La compétition est placée sous l'autorité du juge arbitre Jeandot Antoine.

Le tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés dans les clubs affiliés à la Fédération française de badminton, pourvu qu'ils soient en règle avec ces dernières, et qu'ils soient en possession de leur LICENCE COMPETITION.

Tout participant devra avoir acquitté son droit d'inscription auprès du Club de PORT SUR SAONE.

La compétition se joue selon les règles et recommandations éditées par la FFBAD et le présent règlement. Toute contestation sera examinée par le juge arbitre. Il est précisé que la tenue des joueurs est libre, dans la mesure des limites fixées par la fédération.

Les joueurs sont inscrits dans deux tableaux au maximum. Un joueur ne peut s'inscrire que dans sa série de classement ou dans une série supérieure. La compétition est ouverte aux joueurs minimes, cadets, juniors, séniors et vétérants. Tous joueront en catégorie Adulte.

Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom pourra être déclaré forfait passé un délai de 10 minutes. Le tournoi se joue en 2 sets gagnants de 21 points.

Chaque participant inscrit doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort (voir règlement des forfaits). Il devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et adressera au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition, les pièces justificatives à la Ligue de Franche-Comté de Badminton à Besançon, par lettre recommandée avec AR. Après le tirage au sort des poules aucun remboursement, même justifié, ne pourra être fait.

Les décisions du juge-arbitre sont sans appel. Il est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un ou plusieurs points du règlement.

Les volants utilisés sont à la charge des joueurs. En cas de litige, les volants utilisés seront ceux vendus dans la salle.

Le temps de repos auquel un joueur a droit entre deux matches est au minimum de 20 minutes. Ce temps de repos s'étend entre la fin du match précédent (dernier échange) et le début du second (premier échange). Il est rappelé que le temps de repos entre les sets est de 2 minutes et de 1 minute lorsque le score atteint pour la première fois 11 dans chaque set. Tout joueur encore en course désireux de quitter la salle ne le pourra qu'avec

l'accord du juge arbitre ou de l'un de ces adjoints.

Tout volant touchant le plafond sera déclaré comme faute. Tout volant touchant un élément suspendu au plafond sera à remettre au service, dans la limite de deux essais, et sera déclaré faute en cours de jeu. Toutefois, si l'élément est difficilement perceptible (filin, ...) le volant sera à remettre.

Le comité directeur en accord avec le juge arbitre se réserve le droit de modifier les poules (et ou) les tableaux si besoin est, et de prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.

La compétition se déroule en auto arbitrage jusqu'aux phases finales et en arbitrage pour les demi-finales et finales. Néanmoins sur demande des joueurs auprès de la table de marque, un arbitre pourra être désigné à tout moment du tournoi.

A l'annonce du match, les adversaires (ou au moins 1 joueur par équipe pour un match de double) doivent se présenter à la table de marque pour pouvoir retirer la feuille de match.

Les joueurs doivent se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants et tous les accessoires utiles au match.

L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation annoncée sur le programme du tournoi. Cependant les horaires et ordres des matchs sont données à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du juge arbitre et du comité directeur pour le bon déroulement du tournoi.

Tout joueur devra se présenter à la table de marque dès son arrivée dans la salle et ce pour chaque jour de la compétition.

Seuls auront accès au plateau de jeu les joueurs disputant un match, appelés pour un match, leurs entraîneurs ou coachs durant les interruptions entre les sets, les organisateurs et les officiels du corps arbitral. Le service médical pourra être autorisé à accéder aux terrains par le juge-arbitre et lui seul. La règle du coaching durant les sets sera à la seule appréciation du juge-arbitre.

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou perte durant la compétition.

Votre participation au tournoi implique l'adhésion au Règlement Général des Compétitions et au présent règlement.